

Fiche signalétique

Concentrated Indicator Blue

Date de publication : 03/18/2018 (j/m/a)

1. PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION DE LA COMPAGNIE

Nom du produit : Concentrated Indicator Blue Liquide

Norac Concepts Inc.
C. P. 31097, Guelph (ON) N1H 8K1
519-821-3633

Numéro de téléphone d'urgence : À toute heure, 613-787-5620, **SEULEMENT** pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

2. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux	% (p/p)	TLV de l'ACGIH	N° CAS
Ingrédients non dangereux			

Synonymes : Inconnus

Nom chimique : Mélange exclusif

Famille chimique : Colorant

Usage du produit : Marqueur de vaporisation liquide

3. IDENTIFICATION DES RISQUES

Sommaire : La présente fiche signalétique fait état des propriétés dangereuses de tous les ingrédients qui entrent dans la composition du produit. Lire la fiche signalétique en entier pour avoir une évaluation complète des risques et dangers associés au produit.

Propriétés physiques : Liquide bleu très foncé inodore.

Voies d'administration : Yeux, peau, ingestion et inhalation.

Effets d'une exposition aiguë : Peut irriter les yeux et la peau.

Effets d'une exposition chronique : Inconnus.

4. PREMIERS SOINS

Inhalation : Déplacer la victime vers une source d'air frais. Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Pratiquer la respiration artificielle **SEULEMENT** si la victime ne respire plus. Pratiquer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) si la victime ne respire pas ET s'il y a absence de pouls.

Contact avec la peau : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Tenir les paupières ouvertes pendant l'opération. Si l'irritation persiste, recourir à de l'aide médicale.

Ingestion : Appeler **IMMÉDIATEMENT** le 911 pour obtenir de l'aide médicale. Si la victime n'est pas évanouie et n'est pas en crise convulsive, lui faire rincer la bouche et faire boire une tasse d'eau pour diluer la matière. En cas de vomissement spontané, faire pencher la victime, tête baissée vers l'avant, pour éviter qu'elle n'aspire des vomissements; rincer la bouche et lui donner encore de l'eau.

Avis au médecin : Il n'existe pas d'antidote spécifique; traiter selon les symptômes.

5. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : > 93,3 °C (appareil Pensky-Martens)

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée.

Limites d'inflammabilité (inférieures) : Aucune donnée.

Limites d'inflammabilité (supérieures) : Aucune donnée.

Moyens d'extinction : En cas d'incendie important, utiliser un agent aqueux formant un film flottant ou de l'eau sous forme de brouillard. En cas d'incendie de moindre importance, utiliser du dioxyde de carbone ou un agent chimique sec.

Techniques de lutte contre l'incendie : Des procédures particulières ne sont pas requises. Utiliser le moins d'eau possible et endiguer le lieu de déversement pour empêcher le ruissellement de s'infiltrer dans l'approvisionnement en eau ou dans l'environnement.

Autres risques d'incendie ou d'explosion : Inconnus.

6. REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuelle tel que décrit à la section 8.

Déversements, fuites ou dégagements : En cas de déversement au sol, endiguer le déversement pour arrêter la fuite et empêcher la contamination de se propager, puis absorber la matière renversée à l'aide d'une matière absorbante. Laver d'abord les surfaces dures avec un détergent et de l'eau, puis absorber la matière à l'aide d'un absorbant convenable. En cas de déversement dans l'eau, utiliser un barrage et/ou la dérivation pour arrêter le dégagement et minimiser l'étendue de la contamination. Récupérer et placer dans un conteneur de déchets la matière renversée, la terre, l'eau et l'absorbant contaminés en vue de les éliminer convenablement. Aviser les autorités gouvernementales pertinentes lorsqu'on doit déclarer le dégagement ou lorsqu'il peut affecter l'environnement de manière néfaste.

Produits chimiques de désactivation : Inconnus.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Méthodes de manipulation : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Si les vêtements sont contaminés, les laver à fond avant de les réutiliser.

Conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais et sec. Garder les contenants fermés. Tenir hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Température d'entreposage : Entreposer à la température ambiante et au-dessus de 0 °C.

8. CONTRÔLE DES EXPOSITIONS/PROTECTION PERSONNELLE

Protection des yeux : Lunettes protectrices contre les agents chimiques en cas de risque de contact avec les yeux.

Protection de la peau : Les gants résistant aux produits chimiques et les vêtements de protection doivent être imperméables. Le produit tache la peau, et n'occasionne aucun dommage si la peau est lavée immédiatement.

Protection respiratoire : En présence du brouillard de pulvérisation, utiliser un respirateur approuvé par le NIOSH/MSHA.

Équipement de protection personnelle supplémentaire : Bassin oculaire.

Contrôles techniques : Assurer une extraction d'air local ou une aération lorsque le produit est pulvérisé.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : Liquide bleu très foncé.

Odeur : Aucune.

Densité relative : 1,10.

Point d'ébullition : Non déterminé.

Point de fusion : Non déterminé.

Solubilité (eau) : Soluble.

Solubilité (autre) : Aucune donnée.

pH : 4 à 5 tel que fourni.

Volatilité en % : Aucune.

Taux d'évaporation (éther=1) : Non déterminé.

Tension de vapeur (mm Hg à 20 °C) : Aucune donnée.

Densité de la vapeur (air=1) : Non déterminé.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

Conditions à éviter : Inconnues.

Matières incompatibles : Éviter les oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux : Inconnus.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Sommaire : Peut irriter les yeux et la peau.

Inhalation : On ne s'attend pas à ce que ce produit pose un risque respiratoire dans des conditions normales d'utilisation. Le brouillard de pulvérisation peut irriter les poumons.

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation et des rougeurs.

Contact avec les yeux : Le contact direct peut provoquer une irritation et des rougeurs.

Ingestion : Peut causer des nausées, des douleurs abdominales et de la diarrhée.

Effets chroniques : L'exposition répétée ou prolongée peut causer des dommages mineurs aux tissus. Une dermatite existante risque d'être aggravée.

Cancérogénicité : Les matières actives du produit ne sont pas classées comme cancérigènes par l'ACGIH, l'IARC, l'OSHA et le NTP.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Renseignements écotoxicologiques : Non déterminés.

Effets sur l'environnement : Ne pas contaminer les eaux domestiques, les eaux d'irrigation, les lacs, les cours d'eau, les étangs ni les rivières.

Persistance et dégradation : Inconnues.

13. ÉLIMINATION

Élimination du contenant : Emballage non réutilisable. Ne pas réutiliser. Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent) et ajouter les rinçures dans le réservoir de pulvérisation. Si possible, offrir le contenant en vu de son recyclage ou le perforer et l'éliminer dans un dépotoir, ou selon une autre méthode approuvée par les autorités locales.

Élimination des déchets : Éliminer les résidus dans des installations autorisées pour le traitement ou l'élimination des déchets (dangereux) conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales en vigueur. Ne pas jeter avec les ordures ordinaires ou dans les égouts.

14. TRANSPORT

Classification par le TMD : Non réglementé.

Téléphone d'urgence transport : 613-787-5620.

15. RÉGLEMENTATION

Classification SIMDUT : Non réglementé.

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les renseignements contenus dans le présent document ne sont donnés qu'à titre de guide sur la manutention du produit et ont été rédigés en toute bonne foi par un personnel technique compétent. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, les méthodes et les conditions d'emploi et de manutention pouvant s'étendre à d'autres aspects. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée et Norac Concepts Inc. ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, pertes, blessures corporelles ou dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information. La présente fiche signalétique est valable pour trois ans.

Rédaction : Norac Concepts Inc.